

Zeitschrift: Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) = Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)

Band: 83 (1985)

Heft: 1

Vereinsnachrichten: SVVK : Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik = SSMAF : Société suisse des mensurations et améliorations foncières

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

100e anniversaire de la société bernoise des géomètres et ingénieurs ruraux

Les 7 et 8 septembre derniers, la société bernoise des géomètres et ingénieurs ruraux a fêté son centième anniversaire. Fondée au printemps 1884 avec comme but «die Hebung des Vermessungswesens und die Wahrung und Förderung der materiellen Interessen seiner Mitglieder und der Collegialität derselben», la société comptait alors 44 membres; elle en a aujourd'hui 130. La plaquette du centenaire, rédigée par monsieur Walter Kummer membre honoraire, retrace la vie de la société durant ces cent années. Elle a le mérite de nous montrer l'évolution prodigieuse que notre civilisation, notre statut social et nos moyens techniques ont subi durant cette période.

La cérémonie du jubilé s'est déroulée dans la magnifique salle des Chevaliers du château de Thoune où le président du comité d'organisation a eu l'honneur de saluer parmi les invités monsieur le conseiller d'Etat G. Bürki, chef du département des travaux publics, un représentant des autorités politiques du canton du Jura et de la ville de Thoune et le président de la SSMAF André Frossard. Cette cérémonie, agrémentée d'un accompagnement musical de haut niveau, a été l'occasion pour les divers orateurs de faire quelques réflexions sur notre profession. Laissons la parole à notre collègue Hermann Brunner:

«Permettez-moi de vous faire part de quelques réflexions personnelles sur le passé, le présent et l'avenir de notre corporation et de notre profession.

Indépendamment des problèmes financiers qui furent, qui sont et qui resteront toujours actuels, le passé de nos collègues est marqué par la dureté des temps et l'engagement total de leur personnalité au service de la collectivité en général et des propriétaires privés en particulier. Songez aux mérites de ceux qui faisaient de la triangulation, des levés topographiques ou de la mensuration parcellaire avant 1920, où les véhicules à moteur étaient inexistant, les théodolites pesaient 35 kg et les calculatrices mécaniques plus de 50 kg; où les distances se mesuraient avec des lattes en bois de 5 m, étalonées chaque matin au comparateur et où l'on travaillait 12 heures par jour, y compris le samedi et même le dimanche matin, pour 200.- à 400.- Fr. par mois. Les deux assemblées annuelles de la Société avaient lieu le dimanche pour ne pas perdre du temps de travail précieux, les vacances étaient inconnues et rares étaient ceux qui avaient quitté le secteur de leur activité pour

autre chose que les études ou le service militaire...

En profitant des progrès techniques des deux dernières décades, notre corporation a fait ou est en voie de faire le grand pas vers l'informatique et l'électronique. Pensons en particulier aux nouveaux moyens de mesure électronique des distances, à l'enregistrement automatique des éléments sur cassettes, aux prodigieuses capacités des nouvelles machines à calculer, à l'utilisation des rayons laser pour les implantations d'ouvrages, sans compter avec les nouvelles possibilités ouvertes dans le domaine de la géodésie et des relevés à grandes étendues par les moyens de la navigation aérienne et la présence des satellites artificiels.

L'avenir de notre profession sera fortement marqué par la maîtrise des grands problèmes qui nous attendent et que nous connaissez tous, je veux parler du programme 2000 et du projet REMO. Il ne reste que 16 ans jusqu'à la fin de ce siècle, et nous souhaitons tous que les réticences de certaines autorités communales, ainsi que les problèmes financiers de la Confédération soient surmontés pour que l'an 2000 arrive avec un cadastre complet sur l'ensemble de notre territoire. Quant au projet REMO qui doit permettre d'informatiser l'ensemble des données utiles à toutes les sphères de l'activité quotidienne, elle aura encore bien des inerties à vaincre et des habitudes routinières à déranger.

Mener à chef ces projets ambitieux demande un engagement personnel de chaque géomètre. Il nous incombe par conséquent de nous engager pleinement à notre niveau pour accélérer les procédures et vaincre les réticences que l'on rencontre. Permettez-moi de vous rappeler au passage l'article 7 du contrat de tous les géomètres d'arrondissements de Berne et du Jura qui stipule:

„Le géomètre-conservateur est tenu de s'occuper personnellement ou de charger un géomètre du registre foncier de toutes les relations avec les autorités et les propriétaires fonciers...“ Il ne s'agit pas ici d'une de ces prescriptions un peu désuète qui était en usage dans notre profession et qui disait quel niveau de qualification il fallait avoir pour planimétrer ou tailler les crayons dans le bureau. Non, cet article 7 est à mon avis la clé de la sauvegarde de la qualité de nos prestations et de notre avenir professionnel. Si nous voulons faire que la SBGIR continue d'œuvrer au bien de tous, comme elle cherche à le faire depuis un siècle, il est essentiel que chacun de nous fasse l'impossible pour appliquer cette règle. J'en appelle aussi à MM. les géomètres cantonaux qui, par leur autorité naturelle et aussi administrative, sont le mieux à même pour intervenir là où il y aurait les lacunes. Je comprends parfaitement l'acrimonie de certains milieux de techniciens, appelés aujourd'hui ingénieurs ETS ou autres, qui ont un sentiment de frustration légitime, car dans certains bureaux, ce sont eux qui font tout de A à Z, y compris les relations avec les autorités et les propriétaires. C'est un peu comme si, lorsqu'on a rendez-vous chez le médecin, on

devait accepter d'être ausculté par un infirmier, opéré par une infirmière et soigné par le jardinier de Monsieur le Docteur, celui-ci se contentant de faire les factures au gros tarif... Ce n'est pas à force de faire faire aux autres ce que l'on dédaigne de faire personnellement qu'on prouve qu'on est meilleur qu'eux. Je vous avouerai que je prends le temps de mener personnellement toutes les discussions liées à mon activité, que ce soit avec les autorités communales, les propriétaires pour les mutations de limites et les propriétaires fonciers dans les remaniements parcellaires. J'y trouve un enrichissement humain certain et je me rend compte chaque jour que mes maigres connaissances juridiques sont beaucoup plus utiles que toutes les connaissances techniques. C'est cet apport humain, ce rôle d'ingénieur-conseil permanent qu'attendent de nous nos interlocuteurs et nos clients, les plus beaux plans et les plus beaux instruments ne sont qu'accessoire, on ne se nourrit pas avec des coordonnées... Ayons, chacun à notre poste, le courage et la volonté de faire un petit examen de conscience...

J'aimerais encore profiter de l'occasion qui m'est donnée aujourd'hui pour lancer un appel en faveur de nos jeunes collègues ingénieurs-géomètres. Et je citerai tout d'abord deux hommes célèbres: l'un en France: Charles de Gaulle qui disait: „La vieillesse est un naufrage“, l'autre en Suisse: Pierre Arnold qui écrivait: „Il faut passer la main assez tôt pour commencer une autre vie, pour donner aux jeunes la chance de réaliser leurs espoirs.“

Les jeunes d'aujourd'hui, à part un manque d'expérience qui se corrige chaque jour, sont bien plus forts que nous, les anciens. Ils ont reçu une formation moderne, appropriée aux besoins et aux méthodes actuelles, il ont le courage et l'enthousiasme sans quoi rien ne se fait, ils ont la vivacité d'esprit nécessaire à la maîtrise et à l'évolution de la technique, ils ont pour eux une ouverture d'esprit que nous n'avons pas connue, en face des tabous auxquels nous étions confrontés, ils ne font pas de complexes et ne sont pas timides comme nous étions forcés de l'être, et enfin, ils ont la résistance physique qui diminue avec le poids des ans.

N'oublions pas qu'un problème de succession dans un bureau de géomètre est toujours un problème difficile qui demande plusieurs années si l'on veut que la transition se fasse sans heurts et sans problèmes financiers. Il peut être extrêmement dur pour nos compagnes de vie d'être confrontée du jour au lendemain à un problème de remise de bureau, car il ne faut pas oublier que le sexe soit-disant faible a une probabilité de survie plus grande de 7 ans par rapport aux hommes. N'oublions pas enfin qu'à l'armée le soldat doit prendre sa retraite à 48 ans, l'officier à 55 ans et qu'au civil, le magistrat ou le fonctionnaire est échu à 65 ans. Je crois qu'il ne sert en définitive pas à grand-chose de travailler encore longtemps au-delà des 65 ans de l'AVS, si ce n'est pour payer beaucoup d'impôts ou épargner une présence envahissante auprès de sa femme à la maison.»

Ces propos méritent réflexion.

La fête s'est poursuivie par le traditionnel banquet-bal à l'hôtel Victoria-Jungfrau d'Interlaken où la gastronomie, la musique, la danse, la camaraderie et l'humour se sont alliés pour nous faire passer une soirée divertissante. Le lendemain, la rencontre

s'est terminée à la Schynige Platte au son d'une musique folklorique entraînante, dans un décor enneigé, mais sous un ciel clément.

Chaque participant garde de ces journées un souvenir inoubliable, que les organisateurs en soient remerciés. *H. Chablais*

**Bitte Manuskripte
im Doppel einsenden**

VSFT/ASTG/ASTC

Verband Schweizerischer Vermessungs-techniker
Association suisse des techniciens-géomètres
Associazione svizzera dei tecnici-catastali

Sitzung des Zentralvorstandes vom 1. Dezember 1984

Unser Sitzungsort am ersten Samstag im letzten Monat dieses Jahres ist eine Stadt, welche 1157 vom Zähringer Berchtold IV. gegründet wurde. Wie andere Städte ging auch diese 1218 an die Kyburger, um schliesslich 1277 von den Habsburgern erworben zu werden. Zwischen dem 12. und 15. Jahrhundert, nach ständigen Auseinandersetzungen mit Bern (schon wieder Bern), verschlägt es unsere Stadt nach Savoyen. Nach den Burgunderkriegen kommt Ruhe in die alten Mauern und der Ort an die Eidge-nossenschaft. Mit der Berufung der Jesuiten 1580 wird sie zum Zentrum der Gegenreformation, dann ist die Zeit hier vermutlich stillgestanden. Zum Glück, denn wer weiss, die schönen Häuser und die interessanten alten Mauern stünden heute vielleicht nicht mehr.

In dieser Stadt also traf sich der Zentralvorstand. Vollzählig bis auf Marcel Gruber, der steigt immer noch irgendwo im Himalaya herum. Hoffen wir, dass er nicht eingeschneit oder, schlummer noch, vom Yeti verschleppt wird.

Nun aber die Traktanden. Begonnen wurde mit den Forderungen der welschen Sektionen auf Rückzahlung von Mitgliederbeiträgen durch die Verbandskasse. Ihre Stellungnahmen sind fast vollzählig eingetroffen. Die betroffenen Sektionen haben teilweise Mühe zu verstehen, dass der ZV über die genauen Aus- und Aufgaben genauer dokumentiert sein will. Im Sekretariat fehlen zudem Protokolle und Beschlüsse aus dem Jahr 1973. Es hat sicher nichts mit Schikane oder fehlendem Vertrauen zu tun, wenn der ZV fundierte Unterlagen zur Beurteilung dieser Forderungen verlangt. Die beiden welschen ZV-Mitglieder erhalten also den Auftrag, bei den betroffenen Sektionen die nötigen Schritte zu veranlassen. An der Präsidenten-

tagung und Sitzung des erweiterten Zentralvorstandes soll dann in Luzern abschliessend entschieden werden.

Seit dem 13. November 1984 ist Hanspeter Stäheli Delegierter in der paritätischen Arbeitsgruppe, welche sich mit dem Reglement über die Verwaltung des Schulfonds für die Ausbildung der VZ-Lehrlinge befasst. Träger der Gewerbeschule sind neu der SVVK, der VSFT und der STV (Fachgruppe Vermessung und Kulturtechnik). Der SVVK und der VSFT beabsichtigten, zur Kosten-deckung für die Gewerbeschule einen Schulfonds zu äufen. Durch die Mit-Trägerschaft des STV sind neue Verhandlungen notwendig. H. P. Stäheli wird noch in diesem Jahr an einer Sitzung dieses Zentralauschusses teilnehmen.

Zur Ferienwohnung im Leukerbad ist folgendes zu sagen: Der Vertrag mit der neuen Abwärtsfamilie Notti-Meichtry ist unter Dach und Fach. Sie hat die Kompetenz erhalten, kleinere Anschaffungen selbst zu tätigen. Die neuen Möbel werden demnächst geliefert, das Geschirr und andere Gegenstände sind bereits ersetzt. Das neue Inventar ist erstellt.

Interessant vielleicht noch: 1984 war die Wohnung zu 54% vermietet. Das ist eine beachtliche Verbesserung zu 1983 (41%).

Und wenn wir schon bei unseren liebsten Grössen sind, nämlich den Prozenten: 98% der Mitgliederbeiträge für 1984 sind auch bereits bezahlt.

Selber hatte ich von einer Sitzung zu berichten, welche am 5. November in Lenzburg passierte und ihren besonderen Charme hatte. Rolf Bachmann, nie um eine gute Idee verlegen, hatte sie nämlich als Arbeitslunch organisiert. Was das in der «Krone» von Lenzburg bedeutet, wissen alle, die dort schon einmal verwöhnt wurden. Die Vorbereitungen für die GV 85 laufen planmässig. Ein kleines Problem könnte die eher knappe Ausstellungsfläche sein. Hoffen wir, dass kein abgewiesener Aussteller zu sehr verärgert sein wird. Den Fachvortrag wird die Firma Kern bestreiten. A. Lardelli erläutert das graphisch-numerische Informationssystem GNYS. Nicht weniger attraktiv wird das Damenprogramm vom Samstagnachmittag werden. Was, wird noch nicht verraten.

Ferner könnte man noch einige Inserenten im Programmheft plazieren. Nett wäre, wenn Firmen, die Geschäfte mit sechsstelligen Zahlen nicht nur, aber auch in den Vermessungsbüros machen, sich zu einem Inserat aufraffen würden.

Unser Verband ist gesamtschweizerisch und somit dreisprachig. Das schafft manchmal Schwierigkeiten mit der Verständigung. Der Präsident hat deshalb abgeklärt, was eine Sitzung mit Simultandolmetschen kosten würde. Der Preis hat uns dann doch ordentlich erschüttert, er beträgt ca. Fr. 2500.– pro Tag. Ich glaube, unsere Mitglieder hätten noch eher Verständnis, wenn wir unsere nächste Sitzung auf den Bahamas, dafür ohne Simultanübersetzung, durchführen würden.

Die nächste erweiterte Zentralvorstandssitzung also in Luzern (26.1.85).

Die Stadt war übrigens Fribourg, aber das haben Sie ja selber gemerkt. Gastgeber der Sektionspräsident Meinrad Monney, charmant und souverän, wie unsere Welschen eben sind! Herzlichen Dank! *W. Sigrist*

Sektion Zürich

Hauptversammlung 1985

Wie bereits gemeldet, findet die Hauptversammlung 1985 am 25. Januar statt. Wir treffen uns um 19.00 zu einem Imbiss im Restaurant Urania in Zürich. Mit dem geschäftlichen Teil beginnen wir um 20.00.

Obwohl die GV wie in den vergangenen Jahren immer später, nämlich am 3./4. Mai, stattfindet, bleiben wir unserem traditionellen Datum treu.

Wir freuen uns schon jetzt auf zahlreiches Erscheinen und rege Teilnahme.

Der Vorstand

Weiterbildungskurse

Der ausgeschriebene Kurs zur Vorbereitung auf die Fachausweisprüfung ist, gemessen an den eingegangenen Anmeldungen, bereits als ein grosser Erfolg zu werten. Es haben sich 38 Interessenten angemeldet. Leider konnten jedoch für den ersten Kurs nur 20 Teilnehmer berücksichtigt werden. Erfreulich ist, dass sich diese aus allen Regionen rekrutieren (BL 2, OS 2, AG 1, ZS 2, BE 3, RAE 2, ZH 8). Für alle, die nicht berücksichtigt werden konnten und 1985 zur Prüfung antreten werden, wünsche ich Glück und Erfolg. Denjenigen, die erst zu einem späteren Zeitpunkt die Prüfung ablegen, empfehle ich, sich Ende 1985 wiederum auf die Ausschreibung der Kurse zu melden. *H. R. Göldi*